



RAPPORT D'ACTIVITES

2012

Assemblée Générale du 04 JUILLET 2013

RAPPORT D'ACTIVITE 2012 **CLIDE SOULAINES**

- 5 Avril 2012 : Réunion du Conseil d'Administration et du Bureau Page 3
 - ❖ Procès-verbal du Conseil d'Administration et du Bureau : Page 4
 - Rapport d'Activités 2011
 - Introduction de la notion de pouvoir
 - Analyses 2012
 - Préparation de la prochaine Assemblée Générale

- 5 Juin 2012 : Réunion de la Commission Communication
 - Site Internet
 - Bulletins de la CLI

- 12 Juin 2012 : Assemblée Générale Page 6
 - ❖ Ordre du jour - Procès-verbal : Page 7
 - Approbation du rapport d'activités 2011
 - Introduction de la notion de pouvoir
 - Campagne d'analyses 2012
 - ANDRA-CSFMA : Bilan 2011
 - ASN : Arrêté ministériel du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux INB

 - ❖ Documents présentés :
 - Support de réunion Page 19
 - ACRO : Etude des niveaux de radioactivité dans les environs du centre FMA de l'Aube Page 26
 - ANDRA-CSFMA : Présentation du bilan d'activités 2011 Page 43
 - ASN : Arrêté ministériel du 7 février 2012 Page 86

- 24 Septembre 2012 : Conférence de presse à Châlons-en-Champagne de l'ASN Page 90
 - ❖ ASN : L'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en Champagne-Ardenne Page 91

- 20 Décembre 2012 : Assemblée Générale Page 116
 - ❖ Ordre du jour - Procès-verbal : Page 117
 - INVS : Etude sanitaire des populations
 - ASN : Inspections 2012
 - ANDRA-CSFMA : Stockage des protections neutroniques latérales (PNL)
 - ANDRA-CSFMA : Stockage des détecteurs de fumée de Valduc

RAPPORT D'ACTIVITE 2012 **CLIDE SOULAINES**

❖ Documents présentés	
▪ Support de réunion	Page 125
▪ ASN : Inspection de l'ASN en 2012 sur le CSA	Page 129
▪ ANDRA-CSFMA : Prise en charge des colis « Protections neutroniques latérales » (PNL) de la centrale EDF de Creys-Malville au Centre de stockage de l'Aube	Page 133
▪ ANDRA-CSFMA : Déclaration d'un évènement de niveau 1 en octobre 2012 – Stockage de colis contenant des détecteurs incendie (Sources scellées à l'Américium 241)	Page 142
➤ <u>Rapport financier 2012</u>	Page 149
Rapports du Commissaire aux comptes : Exercice 2012 :	Page 150
Rapport sur les comptes annuels :	
« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».	
Compte de trésorerie	Page 162
➤ <u>Rapport moral</u>	Page 164

Conseil d'Administration et Bureau du 5 Avril 2012

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Le **CINQ AVRIL DEUX MILLE DOUZE à DIX HEURES**, le Conseil d'Administration et le Bureau de la Commission Locale d'Information de Soulaines se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

Etaient présents : MM et Mme DALLEMAGNE Ph. – AUDIGE J. – BERGERAT D. – DENIZET F. – FROMONT C. – GERARD G. – JACQUARD G. – LIEVRE Ph. – MATHIEU B. – RICHTER P.

Absent excusé : M ADNOT Ph.

Etaient absents : MM JOBARD P. – JOFFRIN G.

Le Vice-président constate que DIX membres sur TREIZE sont présents. Il déclare alors le quorum atteint et le Conseil d'Administration peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle au Conseil d'Administration l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités 2011,
- Introduction de la notion de pouvoir,
- Analyses 2012,
- Préparation de la prochaine Assemblée Générale,
- Questions diverses.

Rapport d'Activités 2011

Le Vice-Président présente les travaux réalisés par la Commission Locale d'Information de Soulaines et ceux auxquels elle a participé.

Le Trésorier présente les comptes de l'année 2011 ainsi que le rapport du commissaire aux comptes.

Le Vice-Président donne lecture au Conseil d'Administration du rapport moral.

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport d'activités 2011 est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'Unanimité, APPROUVE le rapport d'activités 2011.

Bureau – Election d'un membre

Le Vice-Président rappelle que suite à la démission de Madame Céline PICARD, il y a un siège vacant au Bureau de la Commission Locale d'Information de Soulaines et qu'il convient de le pourvoir.

Le Vice-Président rappelle que le poste ainsi vacant doit revenir à un membre du Conseil d'Administration issu du Collège des Elus.

Le Vice-Président invite le Conseil d'Administration à élire un nouveau membre au sein du Bureau.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'Unanimité, ELIT Monsieur Gilles JACQUARD, membre du Bureau.

Commission Communication– Election d'un membre

Le Vice-Président rappelle que suite à la démission de Madame Céline PICARD, qui était Rapporteur/Animateur de la Commission Communication, il convient de la remplacer.

Le Vice-Président invite le Conseil d'Administration à désigner un nouveau membre au sein de la Commission Communication, ainsi qu'un nouveau Rapporteur/Animateur.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'Unanimité, DESIGNER Monsieur Philippe LIEVRE comme membre de la Commission Communication et DESIGNER Monsieur Bernard MATHIEU en qualité de Rapporteur/Animateur de la Commission Communication.

InVS

Sur proposition de Monsieur Philippe DALLEMAGNE et pour faire suite à l'intervention de Monsieur Michel GUERITTE, il convient de reprendre contact avec l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) qui a mené une « étude de mortalité et d'incidence des cancers autour du site de stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité de l'Aube ». Dans ces conclusions l'InVS recommande de poursuivre la surveillance locale des cancers. En effet, une attention particulière devra être portée sur les cancers du poumon afin de vérifier si l'excès observé dans cette étude persiste dans le temps ou au contraire, si la mortalité et la morbidité par cancer revient à un niveau comparable à celui de la population du réseau des départements de l'Aube et de la Haute-Marne, ce qui devrait être le cas si l'excès observé actuellement est dû à une simple fluctuation aléatoire.

Le Vice-Président précise qu'il conviendra d'associer l'association « Les Citoyens du Coin » (52220 – SOMMEVOIRE) à ces travaux en qualité d'investigateur initiale de la première étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Vice-Président de C.L.I de Soulaines,
Ph. DALLEMAGNE

Assemblée Générale du 12 Juin 2012

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le **DOUZE JUIN DEUX MILLE DOUZE à NEUF HEURES TRENTE**, l'Assemblée Générale annuelle de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

Etaient présents : MM et Mmes DALLEMAGNE Ph. – AUDIGE J. – BERGERAT D. – CORDIER C. – COUTORD J-M – DAUTEL J. – DENIZET F. – DEZOBRY B. – DURAND R. – ENCINAS L. – ENFERT J. – FROMONT C. – GERARD G. – GUERITTE J. – GUERITTE M. – HERNOUX N. – JACQUARD G. – JACQUIER C. – JOBARD P. – JOFFRIN G. – LEHMANN N. – LIEVRE Ph. – MARGOT C. – MATHIEU B. – MATRION F. – MICHEL B. – MINISINI W. – PASQUIER B. – PERRARD C. – SOLLY B. – TOMASINI D. – TRANSLER G. – VERDIN G.

Absents excusés : MM et Mme ADNOT Ph. – BERGEON J-Ch. – CORNUT GENTILLE F. – DE BODT G. – FERLET O. – GAILLARD Y. – GUENE C. – HUARD L. – MATHIS J-C – RIGOLLOT M-N.

Etaient absents : MM et Mme COURTILLIER R. – DEMATONS D. – DUBOIS C. – FALMET J. – FOURNIER Y. – RICHTER P. – VAN RECHEM M.

Le Vice-président constate que TRENTE TROIS membres sur CINQUANTE sont présents. Il déclare alors le quorum atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président informe l'Assemblée qu'il a pris attache auprès de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) qui avait mené l'étude sanitaire sur les populations vivant à proximité du Centre de Stockage de l'Aube en 2010 dont la conclusion était :

En conséquence, l'InVS recommande de poursuivre la surveillance locale des cancers. Une attention particulière devra être portée sur les cancers du poumon afin de vérifier si l'excès observé dans cette étude persiste dans le temps ou, au contraire, si la mortalité et la morbidité par cancer reviennent à un niveau comparable à celui de la population du reste des départements de l'Aube et de la Haute-Marne, ce qui devrait être le cas si l'excès observé actuellement est dû à une simple fluctuation aléatoire.

Il a été convenu avec Monsieur Hubert Isnard en charge du suivi de notre dossier que l'InVS serait présente lors de notre Assemblée Générale de fin d'année pour présenter les travaux complémentaires qu'ils envisagent de réaliser.

Le Vice-président rappelle à l'Assemblée Générale l'ordre du jour suivant :

- ♣ Accueil des participants (9h00 – 9h30)
- ♣ Approbation du rapport d'activités 2011,
- ♣ Introduction de la notion de pouvoir,
- ♣ ANDRA – Bilan 2011,
- ♣ Analyse dans l'environnement 2012,
- ♣ Questions diverses.

Délibération n° 06/2012 – Approbation du rapport d'activités 2011

Le Vice-Président présente les travaux réalisés par la Commission Locale d'Information de Soulaines et ceux auxquels elle a participé.

Le Trésorier présente les comptes de l'année 2011 ainsi que le rapport du commissaire enquêteur.

Le Vice-Président donne lecture à l'Assemblée du rapport moral.

Chacun de ces éléments constituant le rapport d'activités 2011 est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le rapport d'activité 2011,

APPROUVE à l'unanimité le rapport financier,

APPROUVE avec 32 POUR, 1 CONTRE et 0 ABSTENTION le rapport moral,

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération n° 7/2012 – Introduction de la notion de pouvoir

Le Vice-Président rappelle que pour introduire la notion de pouvoir, il faut modifier le règlement intérieur en vigueur. Ainsi sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve le nouveau règlement intérieur qui est applicable dès la prochaine réunion. En l'espèce, il convient ici de modifier les articles 3 et 4 du règlement intérieur :

Article 3 : Vote au sein de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, du Bureau et des Commissions

Le vote au sein des différentes instances se fait à la majorité simple des membres présents ou représentés à main levée.

Le scrutin peut être secret :

Soit lorsqu'un tiers des membres de l'instance réunie présents le réclame,

Soit lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

L'instance peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau sont élus sur la base d'un scrutin uninominal majoritaire à un tour. En cas de partage des voix, celle du Président est toujours prépondérante.

Article 4 : Quorum

Le quorum est défini comme la moitié, au moins, des membres à voix délibérative, présents ou représentés, en exercice pour l'instance concernée.

Dans le cas où le quorum n'est pas atteint suite à une première convocation :

Le président de la CLI de Soulaines dressera un procès-verbal constatant ce fait qui indiquera notamment, la date à laquelle la séance est renvoyée. Le délai minimum à respecter pour cette seconde réunion sera de 3 jours. Le président établit une nouvelle convocation avec un ordre du jour identique. Lors de la seconde réunion, les décisions sont prises à la majorité simple quel que soit le nombre de membre à voix délibérative (présents ou représentés).

Un membre de la CLI de Soulaines empêché d'assister à une séance peut donner à un autre membre de la CLI de Soulaines de son choix (mais issu du même collège) un pouvoir écrit de représentation pour voter en son nom. Un même membre de la CLI de Soulaines ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

L'ensemble de ces éléments constituant les articles du règlement intérieur ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée, après en avoir délibéré avec,

CONTRE 1

POUR 32

ABSTENTION 0

APPROUVE l'introduction de la notion de pouvoir au sein d'un même collège dans le règlement intérieur de la CLI.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

A noter que le nouveau règlement intérieur de la CLI prendra effet dès la prochaine Assemblée Générale. Dorénavant un coupon à détacher sera présent sur les convocations afin de pouvoir donner son pouvoir à un membre de son collège, dans la limite d'un pouvoir par personne présente.

N°8/2012 – ACRO – Campagne 2012

Le Vice-Président donne la parole à Madame Mylène JOSSET, représentante de l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest.

⇒ Etude des niveaux de radioactivité dans les environs du centre FMA de l'Aube

A) Présentation :

- ♣ Association loi 1901, agréée de protection de l'environnement
- ♣ Créée en 1986 suite à la catastrophe de Tchernobyl

Rendre le citoyen auteur et acteur de la surveillance de son environnement comme de son information, mais également acteur dans le cadre des processus de concertation.

♣ Moyens:

- Une trentaine de bénévoles actifs et une équipe de salariés
- Un laboratoire indépendant d'analyse de la radioactivité
- Des outils de diffusion de l'information (Internet, journal), les réunions publiques...

- Nos capacités métrologiques:

- Mesure des émetteurs gamma < et > à 100keV
- Mesure du tritium libre
- Mesure du radon dans les bâtiments
- Mesure in situ (rayonnement gamma ambiant)

- Système Qualité / Agréments :

- Exigences ISO/CEI 17025
- 12 agréments délivrés par l'Autorité de Sureté Nucléaire
- Acteur du Réseau National de Mesure de la radioactivité dans l'environnement

B) Contexte de l'étude

Dans le cadre de sa mission d'information, la CLI a souhaité réaliser des analyses dans l'environnement du centre FMA de l'Aube,

♣ Objectif :

Poursuivre le travail réalisé en 2007 avec pour double ambition :

- de suivre l'évolution des niveaux de radioactivité (référence à 2007)
- d'élargir le référentiel à partir de nouvelles investigations.

♣ Périmètre de l'étude :

- Champ proche du centre (< 3 km), y compris à l'intérieur du site (eaux souterraines et bassin d'orage),
- Champ plus éloigné afin de prendre en considération les enjeux locaux.

C) Démarche adoptée pour l'étude

- Analyse de situation : Base de l'étude 2007
- Utilisation d'indicateurs environnementaux :

- Suivi du domaine terrestre :

➤ Sols, mat et partie aérienne :

- Analyses : gamma (tous)
- Sr-90, isotopes Am et Pu (sols T2)
- tritium libre + tritium lié (herbes T2 et T4)

✓ Vignobles : sols, marc et jus de raisin :

- Analyses : gamma (tous)
- Tritium libre (jus de raisin)

- Suivi du domaine aquatique :

- ✓ Eaux souterraines :
 - 9 piézomètres investigués en 2007 + le DS-62
 - eaux de captage (Sauvage-Magny et Maizière).
- Analyse :
 - ✓ tritium libre (HTO)
- Analyses complémentaires :
 - Eaux de captages et 2 piézomètres :
 - ✓ gamma (eaux concentrées)
 - ✓ indice bêta global, alpha global
 - ✓ CI36 (DS62)
 - Eaux de surfaces
 - Analyse :
 - tritium libre (HTO)
 - gamma (eaux concentrées)
 - indice bêta global, alpha global
 - Les sédiments
 - Analyse :
 - gamma (+ granulométrie)
 - Analyses complémentaires : BO + Etg Cailles
 - isotopes Pu
 - Tritium lié (TOL) et C-14
 - Ni-63

D) La chaîne alimentaire

- Produits du jardin
 - Légumes feuilles (salades, choux, etc.)
 - Légumes racines (carotte)
 - Légumes fruits (courgette, etc.)
 - Plantes aromatiques (thym, persils, etc.)
- Gibiers, poissons
 - Gibier (chair),
 - Poisson (chair+ viscères)

Analyses : Gamma.

E) Dosimétrie externe

- Cartographie des débits de dose
 - 2 campagnes de mesures seront réalisées :
 - sur une journée d'activité du centre,
 - un jour d'inactivité du centre.

- Méthodologie :
 - Mesures réalisées le long de la clôture de l'INB avec une approche couplée :
 - Mesures statiques régulièrement espacées,
 - Déplacement lent pour la recherche d'éventuelles anomalies,
 - Des mesures à distance du site seront également réalisées (Ville aux bois, Epothémont).

F) Bio surveillance

- Implantation de mousses aquatiques exogènes
 - Espèce retenue : mousses aq. Fontinalis sp.
 - 4 sites d'implantation : amont et aval

Projet pilote : Utilisation des abeilles pour la surveillance radiologique de l'environnement

- Les abeilles, sentinelles de l'environnement :
 - Excellents indicateurs de la qualité du milieu,
 - Grandes butineuses : on évalue l'activité d'une colonie à une dizaine de millions de micro-prélèvements / jour
 - Champ d'intervention connu (< 7 km²)

Utilisées dans l'évaluation des niveaux de pollutions chimiques dans l'environnement (pesticides, amiante, métaux lourds, etc.)

Domaine radiologique : des exemples de réseaux de surveillance autour d'INB basés sur les abeilles existent, par exemple, aux Etats-Unis et en Italie.

- Etude sur 3 ans basée sur :
 - l'installation de ruches en champ proche et en champ éloigné (référence) du site FMA de l'aube,
 - le suivi annuel des produits de la ruche :
 - miel,
 - pollen,
 - cire, propolis.
- Analyse :
 - gamma (tous)
 - tritium organiquement lié (miel, pollen)

G) Calendrier

- Année 2012

➤ Dispositions en matière de sûreté

➤ Des relations régulières avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire
5 inspections en 2011 ; aucune d'entre elles n'a donné lieu à un constat.

➤ Thèmes des inspections :

- Métrologie et visite générale, le 14 janvier, avec la participation de la CLI
- Contrôle des colis, le 23 mars
- Exploitation et construction des ouvrages « Tranche 8 », le 27 juillet
- Surveillance de l'environnement et des rejets, le 18 octobre, avec la participation de la CLI
- Visite générale, le 2 décembre

➤ Incidents et accidents en 2011

2011 : 0 anomalie niveau 1 ; 2 écarts niveau 0

2 évènements sans conséquence sur l'environnement, l'installation et le personnel.

➤ Le 18 Janvier 2011

Contamination surfacique sur le sol du Hall d'injection

⇒ un zonage de déchets opérationnel a été mis en place et un nettoyage des surfaces a été réalisé

➤ Le 2 Mai 2011

Point de contamination surfacique dans un caniveau du Hall d'injection

⇒ un zonage de déchets opérationnel a été mis en place et un nettoyage des surfaces a été réalisé

➤ Dispositions en matière de radioprotection

➤ Dose maximale enregistrée pour un agent en dosimétrie active : 1,33 mSv

Rappel : 1,29 en 2010 - 1,30 en 2009 - 1,75 en 2008

Poste correspondant : manutention et conduite de pont (notamment dans le bâtiment de transit)

➤ Diminution de la dose collective en 2011 : 15,18 H.mSv

Rappel : 16,15 en 2010 - 17,56 en 2009 - 18,87 en 2008

Aucune contamination interne de personnel travaillant sur le CSFMA en 2011, comme d'ailleurs depuis la mise en service du Centre.

➤ La surveillance de l'environnement et les rejets

➤ Le suivi de l'environnement

➤ Surveillance des effluents du Centre :

- les effluents liquides (effluents A, eaux usées, eaux de ruissellement, bassin d'orage)
- les effluents gazeux (air extrait à la cheminée de l'ACD)

- Surveillance de l'environnement :
 - l'air et les eaux de pluie
 - les ruisseaux
 - les eaux souterraines (nappe)
 - le rayonnement gamma ambiant
 - les écosystèmes terrestres (sols, végétaux, chaîne alimentaire)
 - les écosystèmes aquatiques (poissons, végétaux)

En 2011, 16 800 mesures effectuées par le laboratoire d'analyses Andra dont 11 400 mesures radiologiques sur 2 240 échantillons prélevés dans l'environnement.

- Impact radiologique des rejets liquides et gazeux du Centre sur le groupe de référence* en 2011 :
0,0027 micro sievert/an soit plus de 100 000 fois inférieure à la dose admise pour le public (qui est de 1 milli Sievert/an)

*Groupe de référence : population adulte localisée le long des Noyes d'Amance au niveau du CD 24 - Hypothèse d'une autarcie complète. La part d'ingestion d'eau de boisson contribue à $9,5 \cdot 10^{-7}$ mSv/an.

- Les eaux souterraines : détection de tritium dans les eaux souterraines
 - Piézomètre DS24
Août 2004 à septembre 2008 – Activité maximale à 17 Bq/L en juin 2005
 - Piézomètres DS62 et DS63
Depuis août 2005 (création des piézomètres) – Activités volumiques fluctuantes avec un maximum détecté en DS62 à hauteur de 53,3 Bq/L en mars 2008

Faible dispersion (pas de marquage notable dans les forages DS61 et DS64 situés à plus de 12,5 m de DS62 et de DS63)
 - Piézomètre DS41
Depuis juillet 2009 – Depuis juillet 09 Max à 5,3 Bq/L (proche du seuil de décision)
 - Hypothèse émise

Relâchement de tritium depuis les ouvrages de stockage E21 attribuant une même origine aux marquages observés dans les eaux souterraines, compte-tenu de :
 - l'implantation des piézomètres DS24, DS62 et DS63 sur une même trajectoire transitant au droit de l'ouvrage E21R03 et la proximité de DS41 par rapport à l'ouvrage ;
 - l'inventaire et la nature des déchets stockés en E21R03 et E21R02 : 12,3 TBq sous forme de plaques radio-luminescentes.
 - Investigation de la zone non saturée
 - Systèmes de prélèvement :
 - Céramiques poreuses (eau) :
 - 3 en zone non saturée
 - 1 en nappe

- Implantation :
 - Multi-positions et multi-profondeurs
 - Vision en 2D
- Achèvement de l'étude radio-écologique initiée en 2009 avec l'IRSN
 - Objectifs - Disposer de données à très bas seuils pour :
 - Compléter le référentiel existant pour mettre en évidence les éventuelles évolutions à venir
 - Affiner l'impact des rejets liquides et gazeux sur l'environnement
 - Etude menée en 3 phases :
 - Modélisation de la dispersion atmosphérique pour préciser les zones de dépôts liés aux rejets gazeux – janvier – septembre 2009
 - Campagne de prélèvements des eaux souterraines – septembre 2009 : 7 piézomètres concernés (au droit et en aval de la plate-forme de stockage)
 - Campagne de prélèvements des compartiments terrestre et aquatique (sols, prairies, feuilles de chênes, cultures locales, poissons, eaux de ruisseau et sédiments, eau et sédiments du bassin d'orage) – Juillet 2010
 - Conclusions de l'étude
 - Absence d'impact des rejets sur les compartiments terrestre et aquatique : le 14C est en adéquation avec le niveau naturel ; le 3H détecté est conforme au bruit de fond rencontré sur le territoire français hors influence d'installation nucléaire.
 - La confirmation des niveaux de 3H détectés dans les eaux souterraines (DS62, DS63)
 - Un excès localisé d'un facteur 1,5 à 3 des niveaux de 14C dans les eaux souterraines au droit des forages DS62 et DS63 respectivement 352 à 667 Bq 14C/kg de carbone total pour environ 240 Bq 14C/kg attendu. Ces valeurs correspondent à des activités volumiques des eaux de l'ordre de 0,035 et 0,07 Bq/L en 14C. Pour comparaison, la limite OMS pour l'eau potable est 100 Bq/L

➤ La gestion des déchets

La gestion des déchets produits par le Centre s'appuie sur un « Zonage déchets »

- ▲ Zones à déchets nucléaires
- ▲ Zones à déchets conventionnels
- ▲ 1 494 m³ de déchets conventionnels produits en 2011 ; ils sont principalement liés au chantier « Tranche 8 »
- ▲ 93% des déchets ont été valorisés
- ▲ 51 m³ de déchets nucléaires

➤ Actions en matière de transparence et d'information

➤ Visites du Centre

- 2 675 visiteurs en 2011 (grand public, étudiants, étrangers, collaborateurs d'entreprises) dont 750 lors de la 17e édition de la journée « Portes ouvertes »

- Opérations de communication
 - Participation à la Semaine du développement durable et à la Fête de la Science
 - Conférences (Forêts, Volcans) ; spectacle – théâtre
 - Exposition « La radioactivité, de Homer à Oppenheimer » présentée pendant 2 mois à Brienne-la-Vieille
- Partenariats locaux (une trentaine de projets soutenus en 2011)
- Compléments
- Accidentologie
 - 3 accidents du travail avec arrêt (Entreprises extérieures) totalisant 25 jours d'arrêt
Rappel : 6 en 2010 - 1 en 2009 3 chutes de plain-pied (risques liés aux circulations et aux déplacements)

Des indicateurs (Taux de Fréquence et Taux de Gravité) en amélioration pour 2011. Des résultats en deçà des statistiques nationales annuelles d'accidentologie publiées par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité)

- Aspects financiers
 - ⤴ Fiscalité directe locale : 7,33 M€
 - ⤴ Taxe foncière : 2,45 M€
 - ⤴ Contribution économique territoriale : 2,46 M€
 - ⤴ Taxe de stockage : 2,42 M€
 - ⤴ Masse salariale du personnel ANDRA : 3,6 M€
 - ⤴ Montant des règlements aux entreprises locales : 2,9 M€
 - ⤴ Montant de la taxe d'apprentissage versée aux établissements de la région : 28,6 k€
 - ⤴ 15 stagiaires dont 5 pendant plus de 30 jours
 - ⤴ 4 apprentis en formation alternée à l'année
 - ⤴ Coût de fonctionnement du CSFMA : 36,8 M€
- Quelques données socio-économiques
 - ⤴ 78 agents ANDRA :
 - ⤴ 46 résident dans un rayon de 25 km autour du centre
 - ⤴ 28 résident à plus de 25 km mais à moins de 50 km du centre
 - ⤴ 4 résident à plus de 50 km du centre

Il a été proposé que lors de la prochaine Assemblée Générale, une visite sur le site de l'ANDRA soit organisée avant.

N° 10/2012 – ASN- Arrêté ministériel du 7 Février 2012

Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Jean-Michel FERAT :

- ⤴ Arrêté ministériel du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux INB
- ⤴ Les dispositions entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2013, sauf certaines le 1^{er} juillet 2013, 1^{er} janvier 2014, 1^{er} juillet 2015

- ⤴ Actualise, au regard des dispositions de la loi TSN du 13 juin 2006, les dispositions issues d'arrêtés plus anciens (arrêtés des 18 août 1984 sur la qualité, des 22 novembre 1999 sur l'eau, 31 décembre 1999 sur les risques et nuisances)
- ⤴ Thèmes : management de la sûreté, information du public, gestion des déchets, situations d'urgence
- ⤴ Sa mise en œuvre fera en particulier l'objet de décisions techniques de l'ASN

Monsieur Jean-Michel FERAT représentant de l'Autorité de Sûreté Nucléaire qui apporte un éclairage nouveau sur l'arrêté ministériel du 7 février 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.



**Assemblée Générale
de la
Commission Locale d'Information
de Soulaines**

12 Juin 2012



Ordre du jour :

- 1 – Approbation du rapport d'activités 2011
- 2 – Introduction de la notion de pouvoir
- 3 – Campagne d'analyses 2012
- 4 – Bilan d'activités du Centre de stockage de l'Aube 2011
- 5 – Arrêté ministériel du 7 Février 2012 fixant les règles générales relatives aux INB

Questions diverses

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES

Assemblée Générale du 12 Juin 2012



APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2011

Le présent rapport d'activités a été approuvé par le Conseil d'Administration et le Bureau de la CLI de Soulaines. Il convient à présent de le soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale pour approbation.

Eléments constitutif du rapport d'activités 2011 :

- Rappels des travaux de la CLI de Soulaines
- Rapport financier du Commissaire aux comptes
- Rapport moral



APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2011

Recettes 21 254,59€

Subvention ASN 10 000,00 €
Subvention CG10 10 000,00 €
Produits financiers 1 254,59€

Dépenses 12 664,92€

Fourniture adminis. 291,29€
Locations mobilières 35,28€
Transport 880,00€
Honoraires 1 794,00€
Bulletins 615,07€
Déplacements 313,00€
Réceptions 1 822,93€
Frais postaux 405,50€
Frais bancaire 7,85€
Frais de personnels 6 500,00€

RESULTAT DE L'ANNEE 2011
8 589,67 €

SOLDE EN CAISSE au 1^{er} Janvier 2012
66 008,06 €

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES

Assemblée Générale du 12 Juin 2012



INTRODUCTION DE LA NOTION DE POUVOIR

Pour introduire la notion de pouvoir, il faut modifier le règlement intérieur en vigueur.

Ainsi sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve le nouveau règlement intérieur qui est applicable dès la prochaine réunion.

En l'espèce, il convient ici de modifier les articles 3 et 4 du règlement intérieur.

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES

Assemblée Générale du 12 Juin 2012



INTRODUCTION DE LA NOTION DE POUVOIR

Article 3 : Vote au sein de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, du Bureau et des Commissions

Le vote au sein des différentes instances se fait à la majorité simple des membres **présents** ou **représentés** à main levée.

Le scrutin peut être secret :

Soit lorsqu'un tiers des membres de l'instance réunie présents le réclame,
Soit lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

L'instance peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau sont élus sur la base d'un scrutin uninominal majoritaire à un tour. En cas de partage des voix, celle du Président est toujours prépondérante.

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE SOULAINES

Assemblée Générale du 12 Juin 2012



INTRODUCTION DE LA NOTION DE POUVOIR

Article 4 : Quorum

Le quorum est défini comme la moitié, au moins, des membres à voix délibérative, présents ou représentés, en exercice pour l'instance concernée.

Dans le cas où le quorum n'est pas atteint suite à une première convocation :

Le président de la CLI de Soulaines dressera un procès verbal constatant ce fait qui indiquera notamment, la date à laquelle la séance est renvoyée. Le délai minimum à respecter pour cette seconde réunion sera de 3 jours. Le président établit une nouvelle convocation avec un ordre du jour identique. Lors de la seconde réunion, les décisions sont prises à la majorité simple quelque soit le nombre de membres à voix délibérative (présents ou représentés).

Un membre de la CLI de Soulaines empêché d'assister à une séance peut donner à un autre membre de la CLI de Soulaines de son choix un pouvoir écrit de représentation pour voter en son nom. Un même membre de la CLI de Soulaines ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Diaporama ACRO du 12 Juin 2012

**« Etude des niveaux de radioactivité dans les
environs du centre FMA de l'Aube »**

Etude des niveaux de radioactivité dans les environs du centre FMA de l'Aube

Présentation du 12 juin 2012,

ACTRO

Association pour le Contrôle de la
Radioactivité dans l'Ouest



Cli de Soulaines

Commission Locale d'Information



Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest

Présentation:

- Association loi 1901, agréée de protection de l'environnement
- Créée en 1986 suite à la catastrophe de Tchernobyl

Rendre le citoyen auteur et acteur de la surveillance de son environnement comme de son information, mais également acteur dans le cadre des processus de concertation,

Moyens:

- Une trentaine de bénévoles actifs et une équipe de salariés
- Un laboratoire indépendant d'analyse de la radioactivité
- Des outils de diffusion de l'information (Internet, journal), les réunions publiques...



Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest

Nos capacités métrologiques:

- Mesure des émetteurs gamma < et > à 100keV
- Mesure du tritium libre
- Mesure du radon dans les bâtiments
- Mesure in situ (rayonnement gamma ambiant)

Système Qualité / Agréments :

- Exigences ISO/CEI 17025
- 12 agréments délivrés par l'Autorité de Sureté Nucléaire
- Acteur du Réseau National de Mesure de la radioactivité dans l'environnement

Contexte de l'étude

Dans le cadre de sa mission d'information, la CLI a souhaité réaliser des analyses dans l'environnement du centre FMA de l'Aube,

Objectif :

Poursuivre le travail réalisé en 2007 avec pour double ambition :

- ↳ de suivre l'évolution des niveaux de radioactivité (référence à 2007)
- ↳ d'élargir le référentiel à partir de nouvelles investigations.

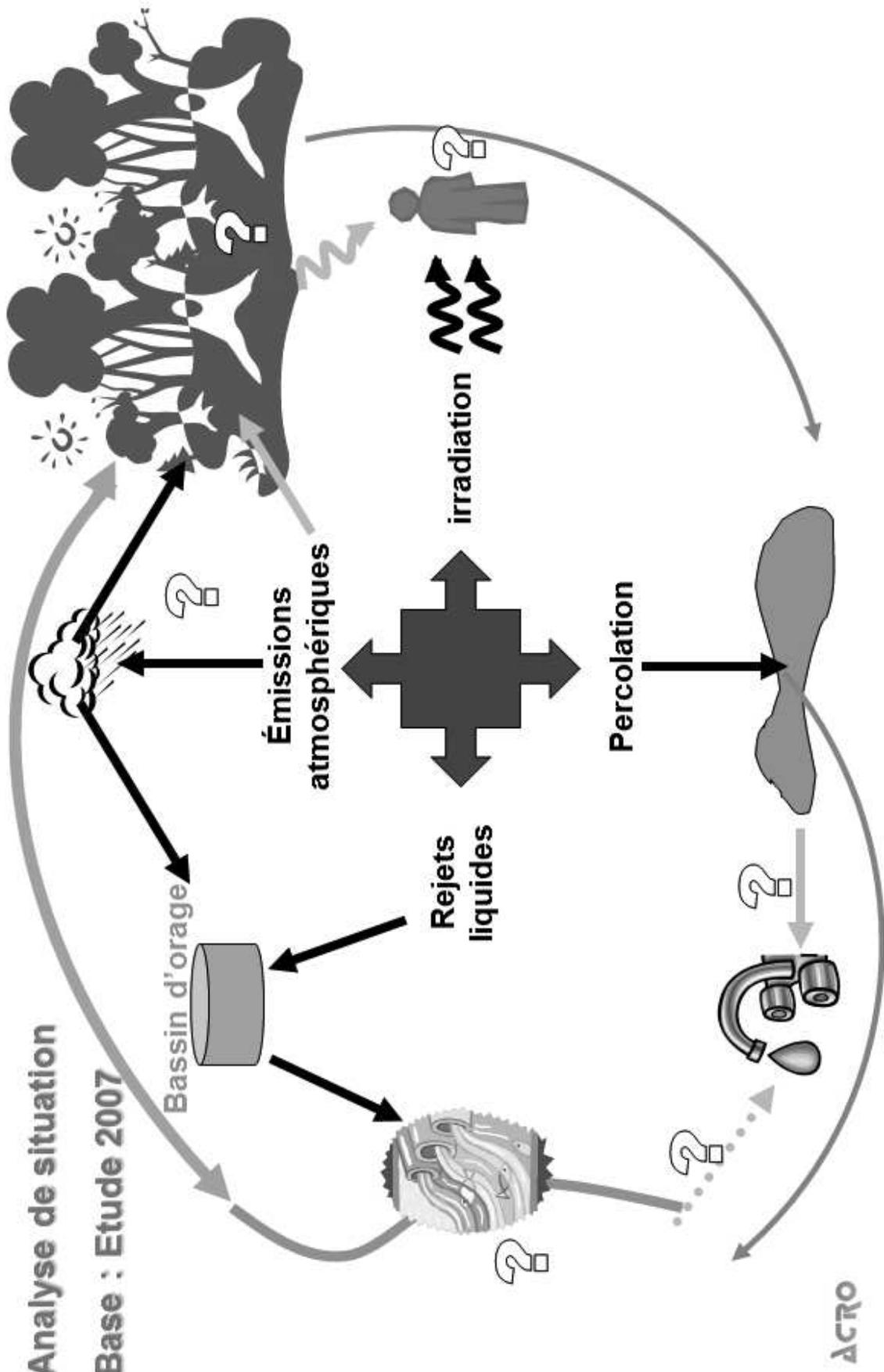
Périmètre de l'étude :

1. Champ proche du centre (< 3 km), y compris à l'intérieur du site (eaux souterraines et bassin d'orage),
2. Champ plus éloigné afin de prendre en considération les enjeux locaux.

Démarche adoptée pour l'étude

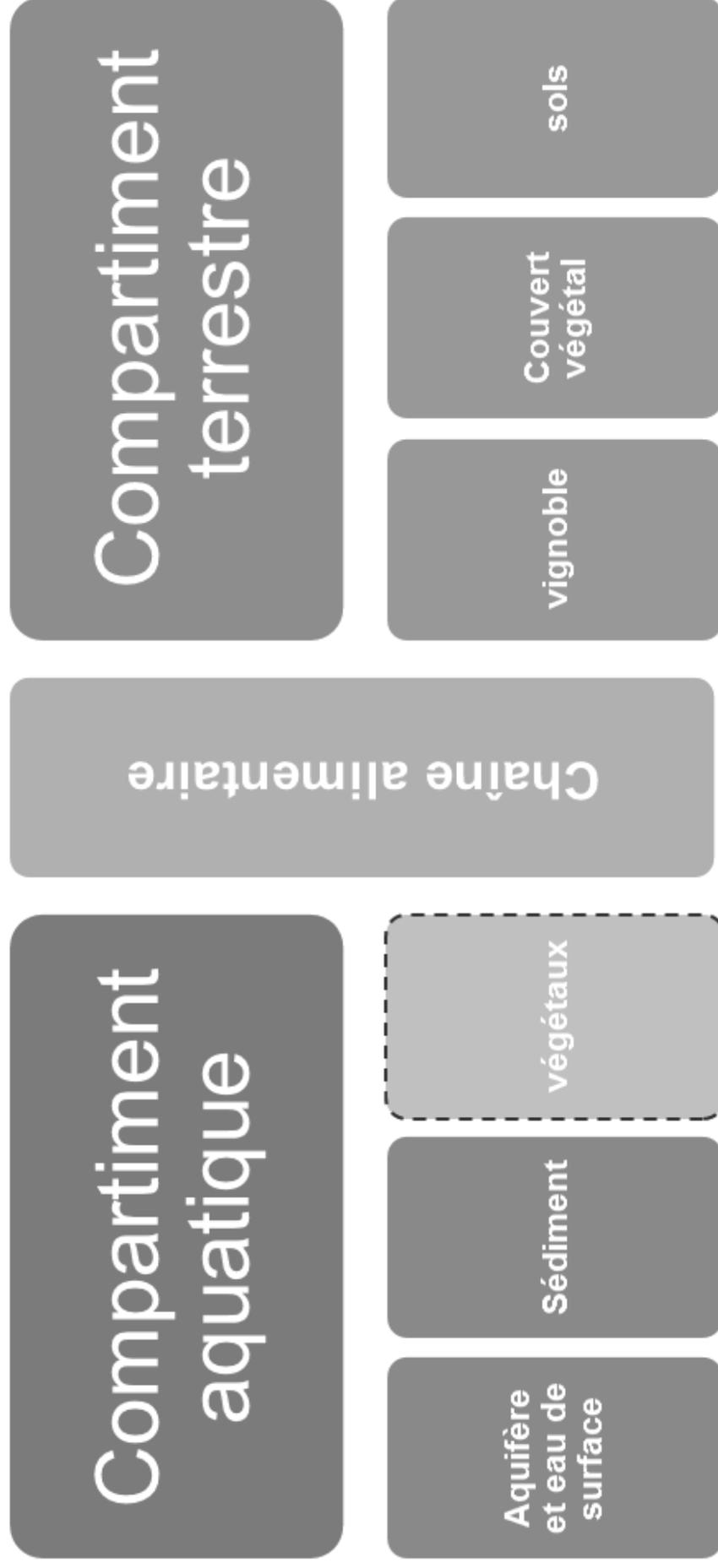
Analyse de situation

Base : Etude 2007



Démarche adoptée pour l'étude :

--> utilisation d'indicateurs environnementaux



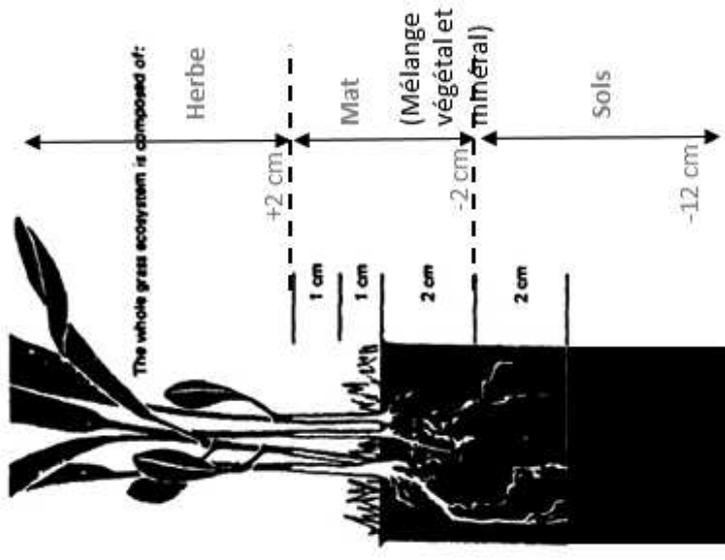
1. Suivi du domaine terrestre



► Sols, mat et partie aérienne

Analyses : gamma (tous)

- Sr-90, isotopes Am et Pu (sols T2)
- tritium libre + tritium lié (herbes T2 et T4)

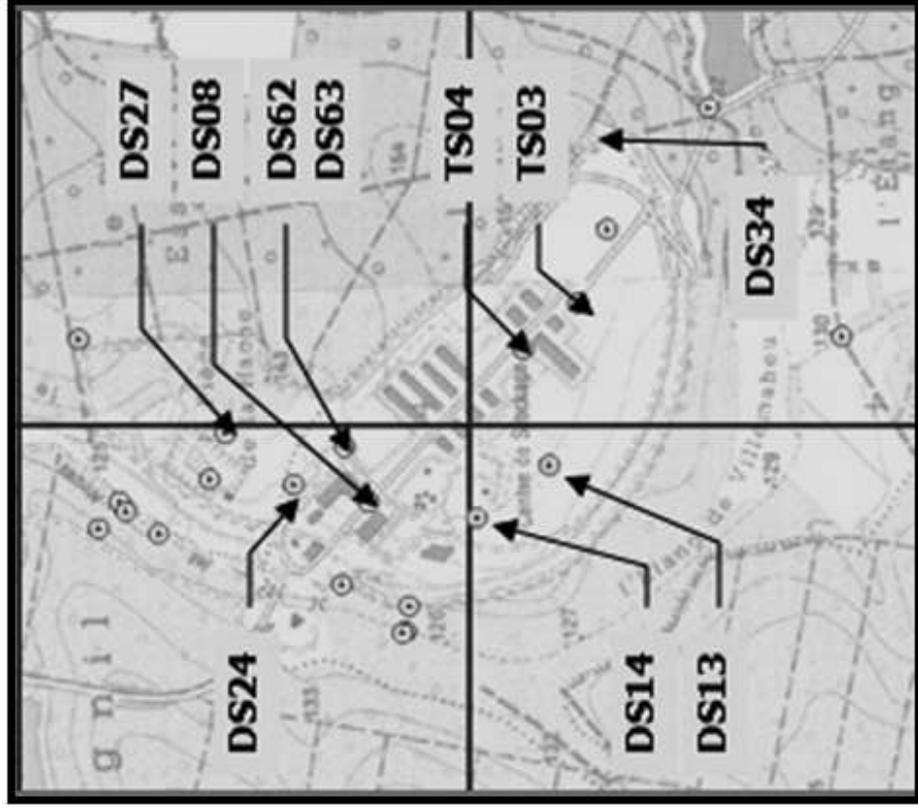


► Vignobles : sols, marc et jus de raisin

Analyses : gamma (tous)

- tritium libre (jus de raisin)

2. Suivi du domaine aquatique



Eaux souterraines

- ✓ 9 piézomètres investigués en 2007 + le DS-62
- ✓ eaux de captage (Sauvage-Magny et Maizière).

Analyses :

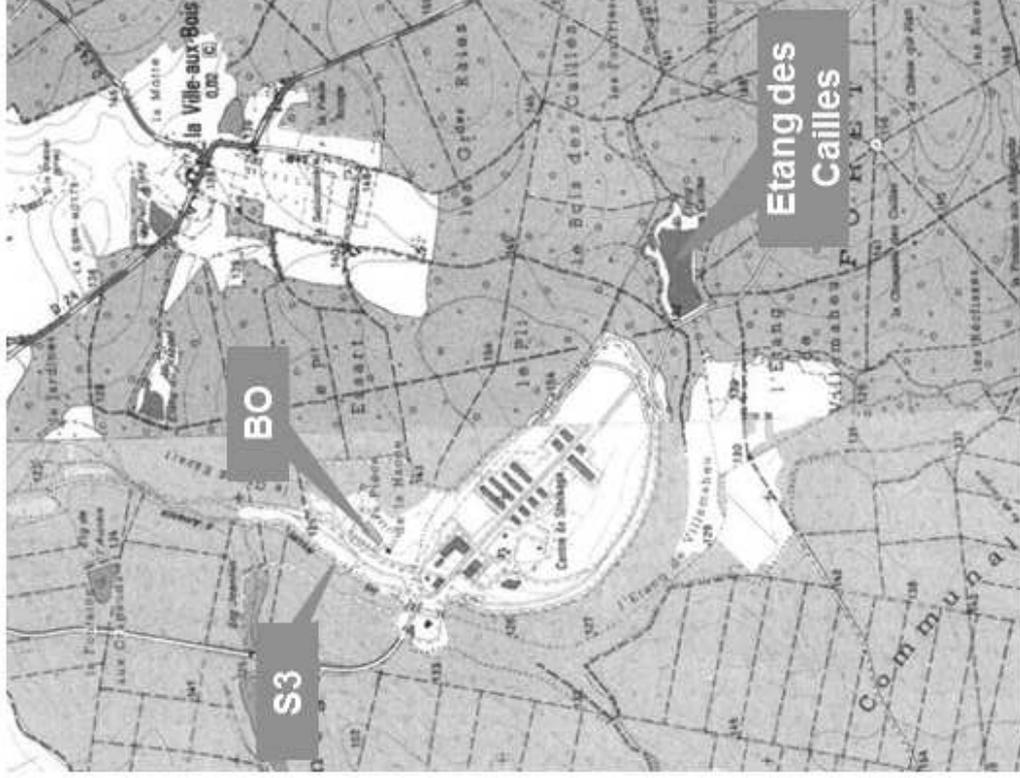
- tritium libre (HTO)

Analyses complémentaires :

Eaux de captages et 2 piézomètres

- gamma (eaux concentrées)
- indice bêta global, alpha global
- Cl36 (DS62)

2. Suivi du domaine aquatique (suite)



Eaux de surfaces

Analyses :

- tritium libre (HTO)
- gamma (eaux concentrées)
- indice bêta global, alpha global

Les sédiments

Analyses :

- gamma (+ granulométrie)

Analyses complémentaires : BO + Etg Cailles

- isotopes Pu
- Tritium lié (TOL) et C-14
- Ni-63

3. La chaîne alimentaire



Produits du jardin

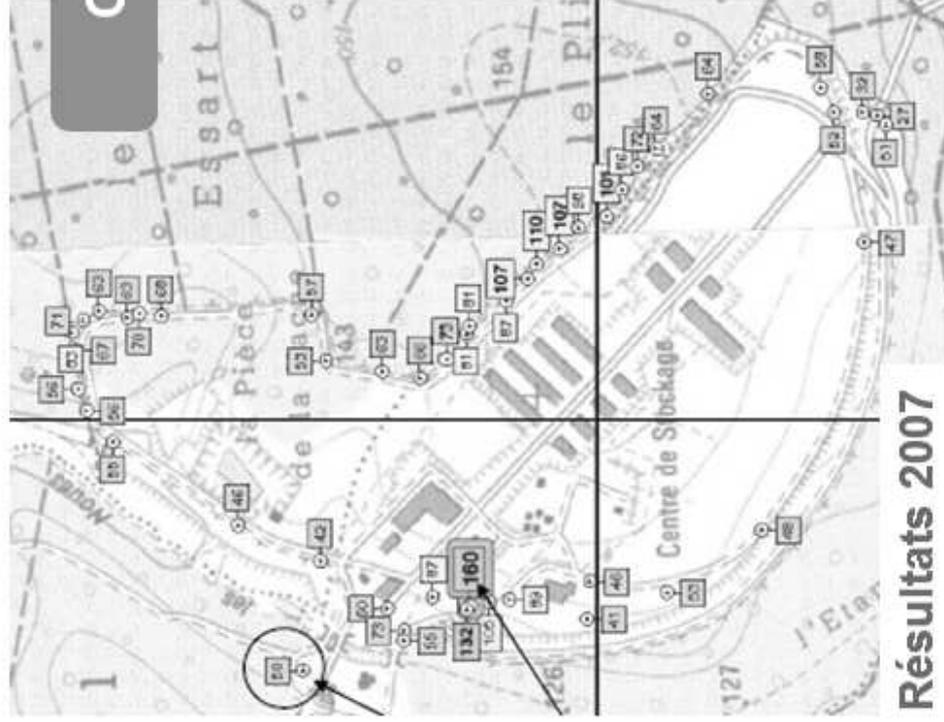
- Légumes feuilles (salades, choux, etc.)
- Légumes racines (carottes)
- Légumes fruits (courgette, etc.)
- Plantes aromatiques (thym, persils, etc.)

Gibiers, poissons

- Gibier (chair),
- poisson (chair+ viscères)

Analyses : gamma

4. Dosimétrie externe



Cartographie des débits de dose

2 campagnes de mesures seront réalisées :

- sur une journée d'activité du centre,
- un jour d'inactivité du centre.

Méthodologie :

Mesures réalisées le long de la clôture de l'INB avec une approche couplée :

- mesures statiques régulièrement espacées,
- déplacement lent pour la recherche d'éventuelles anomalies,

- Des mesures à distance du site seront également réalisées (Ville aux bois, Epothémont).

Résultats 2007

5. Biosurveillance

Implantation de mousses aquatiques exogènes

Rivière Orne, amont de Caen, Normandie



Une fraction est écartée pour analyse

analyse



mesure du bruit de fond de référence

Conservation immergée



Préparation des implants

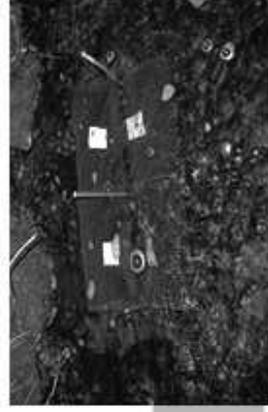


Collecte en Normandie

analyse



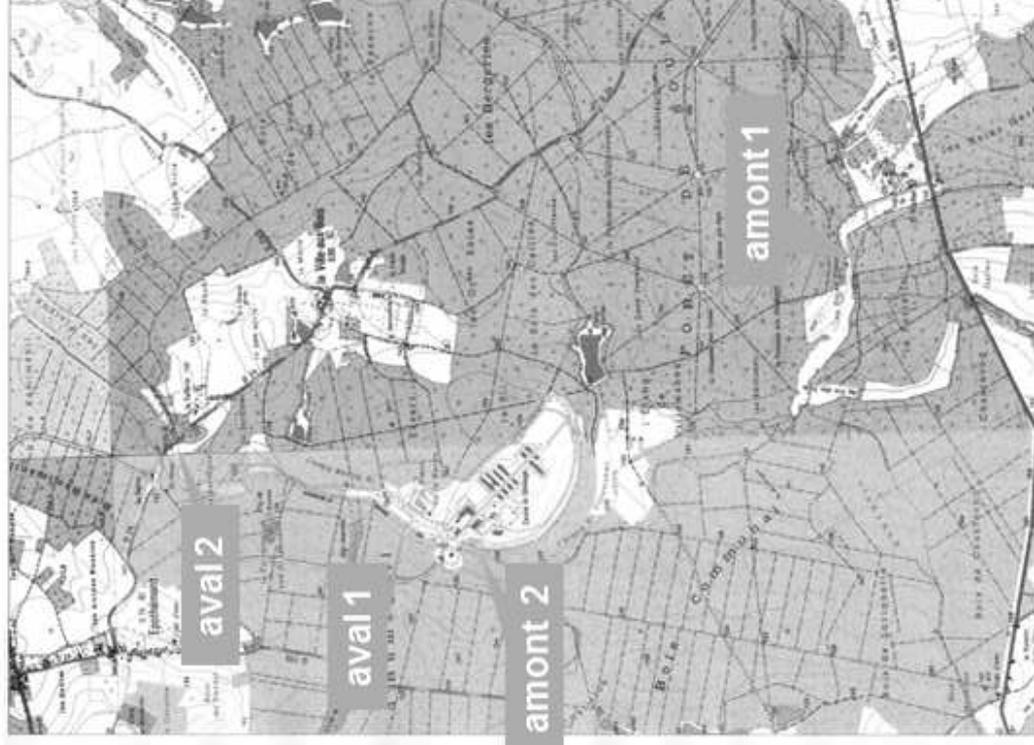
collecte



ΔCRO

Immersion dans le cours d'eau choisi sur 30 jours max

Implantation de mousses aquatiques exogènes



Espèce retenue : mousses aq.
Fontinalis sp.
4 sites d'implantation : amont et aval

5. Biosurveillance (suite)

Projet pilote : Utilisation des abeilles pour la surveillance radiologique de l'environnement



Les abeilles, sentinelles de l'environnement :

- Excellents indicateurs de la qualité du milieu,
- Grandes butineuses : on évalue l'activité d'une colonie à une dizaine de million de micro-prélèvements / jour
- champ d'intervention connu (< 7 km²)

> **utilisées dans l'évaluation des niveaux de pollutions chimiques dans l'environnement (pesticides, amiante, métaux lourds, etc.)**

Domaine radiologique : des exemples de réseaux de surveillance autour d'INB basés sur les abeilles existent, par exemple, aux Etats-Unis et en Italie.

5. Biosurveillance

Projet pilote : Utilisation des abeilles pour la surveillance radiologique de l'environnement

Etude sur 3 ans basée sur :

- l'installation de ruches en champ proche et en champ éloigné (référence) du site FMA de l'aube,
- le suivi annuel des produits de la ruche :
 - miel,
 - pollen,
 - cire , propolis

Analyses :

- gamma (tous)
- tritium organiquement lié (miel, pollen)



